

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6337>



# Compte-rendu du CTSD du 15 mars

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Publication date: jeudi 17 mars 2022

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Le CTSD départemental s'est tenu mardi 15 mars. Il traitait des **créations, suppressions de postes et compléments de services** pour l'an prochain dans notre département.

Cette année encore, le bilan est lourd dans notre département avec un **solde négatif de 8 postes : 5 créations et 13 suppressions**. Il y aura également près de **100 compléments de services** à effectuer dont quelques collègues qui auront à intervenir sur 3 établissements, ce que la FSU a fermement dénoncé.

Les services académiques et départementaux tentent de justifier ces suppressions de postes par la baisse démographique dans notre département. Si cette baisse est réelle, d'autres facteurs pèsent lourds comme la base de calcul désormais fixée à **30 élèves par classe** pour déterminer le nombre de divisions par niveau ou **l'imposition de 2 heures supplémentaires** par collègue.

La FSU soutient tous les établissements qui demandent audience à la DSDEN pour réclamer des moyens supplémentaires et la transformation d'heures supplémentaires en heures postes. Elle relaie les motions votées en CA allant dans ce sens.

Lors du groupe de travail préparatoire et pendant la séance plénière, la FSU n'a eu de cesse d'intervenir pour améliorer les situations individuelles dont elle avait été saisie ou celles qui apparaissaient particulièrement difficiles à l'étude des documents de travail. La FSU a également dénoncé la **contrainte idéologique du ratio heures postes / heures supplémentaires** qui conduit dans certains cas des collègues à effectuer un complément de service dans un autre établissement alors que des heures supplémentaires sont imposées aux autres collègues de la discipline dans leur établissement de rattachement.

**Certains compléments de service ont ainsi été revus**, d'autres vont être réétudiés. À noter, en particulier, la diminution notable d'un complément donné par un.e collègue de **Saint Florentin**. La FSU a souligné que cette modification était indispensable pour être conforme à la répartition horaire qui avait été votée en CA. Nous avons également fait cette demande pour le collège de **Paron**.

La FSU a dénoncé les **fermetures** prévues en histoire/géographie à **Noyers et Avallon** qui entraînent des mesures de carte scolaire pour ces collègues ainsi que la fermeture de poste en EPS à **Mallarmé** qui se fait, certes avec un départ à la retraite, mais qui est bien une suppression de moyens pour les élèves.

La FSU a défendu le maintien de support stagiaires là où des collègues souhaitent être tuteurs plutôt que la multiplication des BMP mais en demandant l'assurance d'avoir un tuteur ou une tutrice volontaire dans l'établissement.

La FSU a bien évidemment soutenu le fait que partout où des heures seraient données en plus, cela devait se faire **sous forme d'heures poste** et non d'HSA, notamment pour le collège de **Saint Georges** où la priorité doit être donnée à l'annulation d'un service sur 3 établissements, mais aussi à **Camus**, à **Vermonton** où la dotation pour la classe de 6ème supplémentaire n'est toujours pas arrivée, à **Toucy** ou en **Puisaye** où les effectifs dépassent les 30 élèves par classe pour certains niveaux...

A l'issue de ce CTSD, l'ensemble des organisations syndicales a émis un **vote défavorable unanime** aux propositions de la DSDEN. Cela conduira à la tenue d'un nouveau CTSD lundi prochain où nous continuerons d'œuvrer pour améliorer la situation départementale des postes pour l'an prochain.